

# Résultat de la recherche avancée de témoignage

## Mettre en place au sein de l'établissement un repérage collectif des troubles des apprentissages au lycée de Marmilhat

Lycée Louis Pasteur Marmilhat, Auvergne-Rhône-Alpes  
63370 Lempdes

Tél : 0473837250

Site web : <http://www.marmilhat.educagri.fr/>

Responsable : Agnès TAUSSAT ,

Rédacteur de la fiche : Agnès TAUSSAT, Enseignante  
, [agnes.taussat@educagri.fr](mailto:agnes.taussat@educagri.fr)

### DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION

Le repérage, la prise en charge et le suivi des jeunes présentant des troubles des apprentissages nécessitent une adhésion volontaire et dynamique de l'ensemble des équipes éducatives. Il est donc important de les intégrer peu à peu aux dispositifs mis en place dans les établissements, afin que ceux-ci ne reposent pas que sur un petit noyau de personnes mais soient pérennisés parce qu'ils font partie intégrante du processus pédagogique normal de ces équipes.

Notre établissement, après avoir installé une procédure standard de repérage et suivi des publics en difficulté, cherche à présent à la transmettre à l'ensemble des équipes éducatives, en formation initiale, professionnelle et générale. L'idée est que cette démarche ne repose pas uniquement sur une personne désignée et ayant une mission

officielle, mais que, dans un premier temps, chaque professeur principal se l'approprié et anime une véritable politique d'accompagnement individualisé avec ses collègues, autour de la rédaction des PAP, du respect des PPS et aménagements accordés aux jeunes.

Il s'agit aussi de les familiariser avec les différentes procédures administratives, de leur donner tous les outils pour comprendre ce que l'on attend d'eux en formation et en évaluation : comment repérer les jeunes en difficulté sans perdre de temps, comment remplir un PAP, quel est le circuit des demandes d'aménagement aux examens, quel est le rôle d'un secrétaire-scripteur, ou secrétaire-lecteur, autant de points que la plupart ne connaissent pas, ou pas suffisamment pour se sentir compétent dans ce rôle.

Il faut aller au delà du caractère formel des notes de service, qui précisent le cadre d'action des enseignants, en le rendant compréhensible et accessible : les gens sont souvent réticents à participer à des actions pour lesquelles ils ne se sentent pas légitimes et/ou compétents. Notre objectif est de les intégrer progressivement au processus, de les laisser se familiariser étape par étape tout en les guidant, afin de nous diriger vers une autonomie quasi totale des équipes en matière de prise en charge individualisée des jeunes en difficulté d'apprentissage.

## **FICHIERS A TELECHARGER**

Descriptif : *Les indicateurs des difficultés*  
[indicateurs\\_de\\_difficultés\\_experimentation.pdf](#)

Descriptif : *ROC Repérage Orthographique Collectif*  
[ROC.pdf](#)

## VIDEOS

**Date** :18 décembre 2017

**Mots-clés** : Autonomie, Handicap, Dys., Individualisation, différenciation, Santé, prévention, Tutorat, soutien, accompagnement

**Voie de formation** : Formation initiale

**Niveau de formation** : VI (4e et 3e), IV (Bac pro, Bac général), III (BTS)

**Initiative du dispositif** : Nationale

**Structure d'appui** : Etablissement National d'Appui

**Etat de l'action** : Terminée

**Nature de l'action** : Innovation

**Etablissement National d'Appui** : ENSFEA

**Action du Dispositif National d'Appui** : Handicap Dys

## COMMENTAIRES

Aucune entrée trouvée

## Ajouter un commentaire

Vos commentaires

Vos commentaires

Nom

Si vous êtes un humain, ne remplissez pas ce champ.

